

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 37 (1929)  
**Heft:** 2

**Quellentext:** Anciennes notes  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANCIENNES NOTES

M. Ed. de Miéville de Rossens nous communique les trois notes que l'on trouvera ci-dessous et auxquelles les personnes aimant à comparer les prix d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui trouveront sans doute quelque intérêt.

### I

#### *Bains d'Yverdon, 1834.*

Note pour Madame de Miéville, M. son fils et la femme de chambre.

Du 21 Juillet au 13 Août :

23 Jours de chambre à	20 batz. L.	46
20 Diners de Madame	12 »	24
20 Diners du fils	8 »	16
23 Diners de la f <sup>me</sup> ch <sup>e</sup>	8 »	18.4
5 Diners de Monsieur	12 »	6
87 Bains	4 »	34.8
10 Douches	5 »	5
1 Bain extra avec linge		5

Livres de Suisse <sup>1</sup> 150.7

Payé

de Félice <sup>2</sup>.

Tringueld aux servantes 5 francs.  
Tringueld à la baigneuse 6 francs.

<sup>1</sup> La livre de Suisse ou franc avait une valeur de fr. 1.50 de notre monnaie. Il se divisait en 10 batz.

<sup>2</sup> Gabriel-François de Félice, fils du célèbre Fortuné-Barthélemy de Félice, imprimeur et auteur de l'*Encyclopédie* d'Yverdon. G. de Félice était fermier des Bains d'Yverdon.

II

*Bains d'Yverdon, le 5 Août 1843.*

*Note de Honoré Rainaud*  
pour Madame de Miéville de Rossens.

28 jours de chambre à	20 batz.	L. 56
28 déjeuners de maître	5 »	14
28 » de femme de che	3 1/2 »	9.8
22 goûters à Madame	5 »	11
27 » à la femme de che	3 1/2 »	9.4 1/2
23 dîners à Madame	14 »	32.2
27 » à la femme de che	8 »	21.6
12 1/2 gouters extrats		6.2
1 douzaine tartelettes		7
1 plat gâteau		5
1 jatte sucre		2
les chevaux en trois fois		2.3
1 bouteille vin blanc		4
2 bains simples	5 batz.	1.
2 douches simples	6 1/2 »	1.3
24 bains et douches	8 1/2 »	20.4
Service des domestiques		11.2
		<hr/>
	Livres	198.3

Acquitté le 6 Août 1843,

Rainaud Comtesse.

Plus pour l'arrivée et le départ		
16 batz et 12 batz pour chevaux		2.8
Plus pour tringued hors des bains		4.
Plus à Jeannette 20 batz,		
Théophile 10, femme de chambre 10		4.
		<hr/>
	Livres	10.8

III

*Note du Médecin.*

*La famille de Miéville doit 16 francs au Dr Tallichet pour soins rendus en 1840 et 1841.*

1840 Janvier. Deux visites à M. Adrien <sup>1</sup>	Fr. 1.—
Mars. Six visites au nouveau né et à toute la famille	» 3.—
Avril, Juin, Juillet et Septembre.	
Cinq visites à M <sup>e</sup> la mère et à M. Adrien	» 2.50
Décembre. Six visites et avoir seringué les oreilles à Madame de Miéville la mère	» 4.—
1841 Janvier. Pansements à la Cloux, domestique, convenu à	» 4.—
Juin. Trois visites aux domestiques	» 1.50
	<hr/>
	Total Fr. 16.—

Orbe, 26 Fevrier 1842.

Acquitté : Tallichet Richard.

---

## PAMPHLETS CONTRE LAHARPE

---

Nous avons publié dernièrement (Livraison de novembre 1928) quelques pamphlets contre F.-C. Laharpe. Un de nos abonnés est assez aimable pour nous en communiquer encore un autre, très court, datant de l'été 1800, soit quelques mois après le Coup d'Etat du 7 janvier qui avait eu

<sup>1</sup> Fils de Charles de Miéville de Rossens, alors préfet d'Orbe.